

Image not found or type unknown



Titre de séjour salarié

Par **Honor**, le **24/11/2018** à **19:26**

Bonjour,rnrnJe suis titulaire d'un titre de séjour passeport talent mention salarié qualifié et je viens d'être licenciée.rnJ'aimerais savoir si je pouvais profiter de cette décision de mon employeur pour effectuer une formation supplémentaire au usa pendant 6 ou 8 mois afin de devenir bilingue?rnJe me demande si cela posera problème à mon retour en France.rnrnMerci pour votre réponse.